

Caen, mercredi 14 février 2024

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNICAEN RÉALISE SON 1^{ER} BILAN CARBONE

L'université de Caen Normandie franchit un nouveau cap dans sa transition environnementale. Après [l'obtention du Label DD&RS](#), elle a réalisé son premier bilan carbone complet fin 2023. Comme seulement 5 autres universités, ses résultats ont été déposés sur la plateforme publique de l'ADEME. Ces données permettent d'avoir des éléments de référence afin de mesurer l'impact des politiques qui sont menées et l'évolution de l'empreinte carbone de l'université en fonction des actions engagées à travers un plan de transition.

Les résultats du bilan de GES (gaz à effet de serre), dit bilan carbone, sont mesurés en tonnes équivalent carbone : tCO₂e.

>> [Accéder au bilan de l'université de Caen Normandie sur la plateforme Bilan GES de l'ADEME.](#)

Quelles émissions sont comptabilisées ?

- Les émissions directes provenant des installations de l'université.
- Les émissions indirectes associées à la production d'énergie consommée par l'université.
- Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'université : achat de matières premières, déplacements des salariés, transport des marchandises, gestion des déchets, ...

L'université a fait le choix de réaliser le bilan le plus complet possible. Cela concerne donc tous les postes d'émission de GES qui peuvent être regroupés selon ces trois périmètres.

La mobilité, un levier important

Entre la communauté étudiante et les personnels, l'université est composée de plus 35 000 membres. Logiquement, la mobilité est le premier poste d'émissions de GES sur l'ensemble du bilan carbone. Cet item comprend les déplacements domicile-campus des personnels, les déplacements professionnels et les déplacements des étudiantes et étudiants (domicile-campus, domicile-stage, domicile d'étude-domicile familial). Les déplacements représentent donc 26 854 tCO₂e, soit 58% du bilan carbone. Ce résultat confirme l'importance d'aller au bout de la démarche de construction du plan de mobilité afin de mettre en place des actions (aménagement, sensibilisation, ...) pour réduire cette part d'émissions.

Le Plan de mobilité de l'université sera présenté au CSA en février puis en CA en mars.

>> [En savoir plus sur le projet de Plan de mobilité](#)

Une réduction des émissions de GES déjà en marche

Le bilan carbone est composé d'autres postes d'émissions de GES directement impactés par les actions de l'université. En tête, les achats de biens et services avec 8 111 tCO₂e, soit 18% du bilan carbone. Ils sont suivis des immobilisations pour 12% (5 397 tCO₂e) et enfin les énergies comptent pour 11% (5 001 tCO₂e).

Entre 2016 et 2022, l'université a procédé à une importante diminution des consommations d'énergie de plus de 20 % (soit 9 203 MWh de moins), ce qui a permis de réduire les émissions de GES en lien avec les énergies de 2 309 tCO₂e, soit une baisse supérieure à 30 %. Ces chiffres permettent déjà de confirmer la bonne trajectoire de diminution des consommations énergétiques de l'université, comme attendu dans le Décret tertiaire et plus récemment dans [le Plan de sobriété](#).

L'université va se doter d'un Schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale d'ici fin 2024, véritable feuille de route globale de la transition pour l'établissement. Il fera la synthèse des plans d'actions déjà existants et permettra leur bonne articulation.

Elle va également se doter d'un Schéma directeur de l'énergie afin de travailler plus finement la maîtrise et la réduction des consommations en maintenant le confort des usagers.

Une démarche de **bilan carbone dans les unités de recherche** va être encouragée avec l'outil *Labos 1point5*. L'objectif est aussi d'accompagner la prise de conscience des structures internes et de les inciter à se doter de plans de transition locaux.

CONTACT PRESSE

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE
Direction de la communication
02 31 56 53 71 · communication@unicaen.fr